



# Procès-verbal de la 30<sup>e</sup> séance de la commission consultative (Cocosol)

---

Date : 28 février 2023  
Lieu : Office fédéral de la justice, Berne  
Heure : de 10h à 15h

---

N° de dossier : 924-3721/13/3

<b>Présidence :</b>	Luzius Mader	Président Ancien délégué du DFJP aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et ancien directeur suppléant de l'OFJ
<b>Membres :</b>	Urs Allemann-Cafilisch	Ancien membre du comité du fonds d'aide immédiate, personne concernée
	Christian Raetz	Ancien chef du « Bureau cantonal de médiation VD »
	Theresia Rohr	Personne concernée
	Barbara Studer Immenhauser	Archiviste cantonale du canton de Berne et présidente de la Conférence des directrices et directeurs d'archives suisses (CDA)
	Maria Luisa Zürcher	Ancien membre du comité du fonds d'aide immédiate
<b>Excusés :</b>	Guido Fluri	Entrepreneur et auteur de l'initiative sur la réparation, personne concernée
	Laetitia Bernard	Travailleuse sociale au centre de consultation LAVI du canton de Fribourg, ancien membre du comité du fonds d'aide immédiate
<b>Ex officio :</b>	Susanne Kuster	Office fédéral de la justice (OFJ) / directrice suppléante et chef du domaine de direction Droit public (uniquement le matin)
	Reto Brand	OFJ / chef de l'unité MCFA
	Yves Strub	OFJ / unité MCFA / secrétaire de commission suppléant
<b>Procès- verbal :</b>	Simone Anrig	OFJ / secrétaire de commission



## 1 Salutations et communications

Le président ouvre la séance à 10h et souhaite la bienvenue aux membres de la commission consultative. Sont également présentes à la séance Susanne Kuster (directrice suppléante de l'OFJ ; uniquement le matin) et Aurora Mentele (apprentie employée de commerce au sein de l'unité MCFA). Guido Fluri et Laetitia Bernard sont excusés. Guido Fluri a pris position par écrit sur les cas à traiter. Le président l'en remercie.

Le procès-verbal de la séance précédente, en date du 22 novembre 2022, a déjà été approuvé.

Les documents relatifs à la séance du jour ont été envoyés aux membres de la commission environ deux semaines et demie plus tôt. Tout le monde les a visiblement reçus à temps.

Susanne Kuster remercie l'assemblée pour l'opportunité qui lui est donnée de participer à la séance. Bien qu'ayant des contacts réguliers avec le chef de l'unité MCFA, elle dit avoir eu envie de se rendre une nouvelle fois compte personnellement du travail de la Cocosol, un travail juridiquement, politiquement et humainement sensible qu'elle qualifie de très important pour l'OFJ. Elle remercie les membres de la commission au nom de l'OFJ pour le temps et l'attention qu'ils consacrent au traitement des demandes de contributions de solidarité. Elle relate que la nouvelle cheffe du DFJP, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, en fonction depuis le début de l'année, s'est montrée personnellement intéressée par le sujet et a insisté sur l'importance du travail de la Cocosol et d'une attitude bienveillante envers les victimes et les personnes concernées. Susanne Kuster explique que l'OFJ aura l'occasion aux alentours du mois de juin 2023 d'informer la cheffe de département de manière plus approfondie sur les tâches de l'unité MCFA et de voir avec elle comment elle peut s'investir dans la suite du travail de mémoire. Se référant lui aussi au travail de la commission, le président remercie l'unité MCFA pour la préparation des séances, sans laquelle ce travail ne pourrait avoir lieu.

Le président informe l'assemblée que le PNR 76 en est à la phase des travaux finaux. Il précise que trois synthèses thématiques seront rédigées chacune à propos d'éléments spécifiques, la publication de la synthèse globale étant quant à elle prévue pour le printemps 2024. Une manifestation de clôture aura lieu en mai 2024.

Le président mentionne par ailleurs avoir, en tant que représentant de la Confédération au sein du comité de direction du PNR 76, invité les services fédéraux intéressés et tous les autres représentants des autorités à une séance d'information annuelle.

Reto Brand évoque brièvement la décision du Conseil fédéral du 16 décembre 2022 concernant la valorisation des résultats de l'étude scientifique (point 5 de l'ordre du jour). Il signale par ailleurs un changement d'interlocuteur au sein du secrétariat de l'unité MCFA suite à une démission ; le poste sera repourvu à partir de juin 2023.

Simone Anrig expose les statistiques concernant les demandes de contributions de solidarité (état à fin décembre 2022) récemment publiées sur le site de l'OFJ<sup>1</sup>.

- L'OFJ a reçu en tout 10 863 demandes entre avril 2017 et fin décembre 2022. 10 273 (94,6 %) ont été approuvées et un montant total de quelque 256,8 millions de francs a été accordé. 340 demandes (3,1 %) ont dû être rejetées (par ex. du fait de l'absence d'atteinte directe et suffisamment grave résultant d'une mesure ou parce que les événements relatés ont eu lieu après 1981). Pour 50 autres demandes, l'OFJ n'a pas pu effectuer d'examen matériel, et ce pour différentes raisons.

---

<sup>1</sup> Voir [www.ofj.admin.ch](http://www.ofj.admin.ch) > Société > Victimes de mesures de coercition > Contribution de solidarité (au bas de la page sous « Documents »).

- Le plus grand nombre de demandes a été déposé par des résidents des cantons de Berne (20,6 %) et Zurich (13,5 %). Les autres cantons représentaient chacun entre 0,2 % et 6,9 % des demandes. 5,3 % des demandes provenaient de l'étranger.
- 29,4 % des demandes ont été déposées par des personnes nées entre 1940 et 1949 ; 27,9 % par des personnes nées entre 1950 et 1959. 21,2 % des personnes concernées étaient âgées, 21,6 % plus jeunes.
- Les témoignages des victimes faisaient surtout état de placements extrafamiliaux pendant l'enfance ou l'adolescence (notamment chez des particuliers, dans des familles paysannes ou dans des foyers). D'autres mesures de coercition ont rarement été rapportées.

Simone Anrig donne par ailleurs une première statistique de l'utilisation des pages Web de l'OFJ consacrées aux MCFA :

- Nombre de consultations dans toutes les langues : quelque 6300 en 2020 (à partir du mois de juillet), quelque 10 800 en 2021 et quelque 10 300 en 2022 (jusqu'en novembre). Des pics ont été enregistrés entre novembre 2020 et février 2021 (lorsque le délai de dépôt des demandes de contributions de solidarité a été supprimé) et entre août et novembre 2022 (lorsque la refonte du site Web a été annoncée).
- Nombre de consultations par langue et par page : le nombre de consultations des pages allemandes est le plus élevé, comme on pouvait s'y attendre, suivi de celui des pages françaises, anglaises et italiennes. Dans toutes les langues, l'accès s'est fait essentiellement par la page d'accueil « Victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance »<sup>2</sup> ou par la page « Contribution de solidarité ». Cela dit, les nouvelles pages consacrées travail de mémoire politique et à l'étude scientifique ont également suscité de l'intérêt après leur mise en ligne en août 2022<sup>3</sup>.
- Téléchargement de documents : dans toutes les langues, il y a surtout eu des téléchargements de documents concernant la contribution de solidarité (en particulier le formulaire de demande et le guide explicatif).

## **2 Rapport d'activité de la Cocosol pour les années 2021 et 2022 (discussion et adoption)**

Les membres de la commission ont reçu le projet de rapport d'activité en même temps que l'invitation à la 30<sup>e</sup> séance et que l'ordre du jour. Ils adoptent le rapport après une brève discussion et quelques modifications rédactionnelles. Celui-ci sera publié sur les pages Web MCFA en allemand et en français. Le président remercie le secrétariat de la commission pour le travail réalisé en amont.

## **3 Départ d'Elsbeth Aeschlimann / renouvellement de la Cocosol : nomination de tous les membres par le Conseil fédéral pour la législature 2024 à 2027**

Elsbeth Aeschlimann a quitté la commission à la fin 2022 pour des motifs personnels. Elisabeth Baume-Schneider l'a remerciée pour son travail au sein de la commission. Le président, à son tour, lui exprime sa reconnaissance pour son engagement de taille au sein de la Cocosol en faveur des victimes. Elle ne sera vraisemblablement remplacée que lors du renouvellement total de la commission. Il n'y a pas urgence en la matière.

<sup>2</sup> Voir [www.ofj.admin.ch](http://www.ofj.admin.ch) > Société > Victimes de mesures de coercition > Contribution de solidarité.

<sup>3</sup> Voir [www.ofj.admin.ch](http://www.ofj.admin.ch) > Société > Victimes de mesures de coercition > Travail de mémoire politique et Étude scientifique.

Les préparatifs en vue du renouvellement de toutes les commissions extraparlimentaires par le Conseil fédéral pour la législature 2024 à 2027 ont déjà commencé à l'échelon fédéral. Il importe donc de savoir quels membres de la Cocosol se représenteront pour la prochaine législature. Les membres qui souhaitent se retirer sont priés d'avertir suffisamment tôt l'unité MCFA afin qu'il reste assez de temps pour trouver des remplaçants. Les noms des personnes qui se (re)présentent devront être connus d'ici le mois d'août 2023 environ. Le président énonce qu'il appartient au DFJP, ou plus précisément à l'OFJ (et non à la Cocosol) de proposer des membres pour la commission nouvellement constituée. Cela dit, l'OFJ sera reconnaissant qu'on lui propose de potentiels nouveaux membres.

À ce propos, le président communique à la Cocosol qu'il ne se représentera pas pour une nouvelle législature. Il considère la fin de l'année comme un bon moment pour s'arrêter. Les membres présents prennent acte à regret de sa décision, vu son immense investissement dans le travail de mémoire sur les MCFA.

Le renouvellement de la commission sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

## **4 Discussion des dossiers individuels**

### **4.1 Cas abordés lors de la séance précédente**

Lors de la séance précédente, la Cocosol a recommandé le rejet des demandes de trois frères. Puis, contre toute attente, l'OFJ a reçu des documents d'archives, sur la base desquels l'unité MCFA resoumet les cas en question à la Cocosol. À l'issue de la discussion, la commission recommande à une courte majorité de rejeter ces demandes.

### **4.2 Cas traités par voie de circulaire (listes mensuelles)**

**4.2.1** Le président détaille le nombre de cas dans lesquels l'unité MCFA prévoyait une décision positive qui ont été soumis aux membres de la commission depuis la séance précédente : 48 par le biais de la liste mensuelle d'octobre 2022, 30 par le biais de celle de novembre 2022, 3 par le biais de celle de décembre 2022 et 21 par le biais de celle de janvier 2023.

Le président a contrôlé par échantillonnage quelques cas de toutes les listes mensuelles (sauf celle de décembre 2022). Il a souhaité une discussion à l'occasion de la séance pour 9 d'entre eux. Après en avoir débattu, la commission recommande d'approuver toutes ces demandes.

**4.2.2** D'octobre 2022 à janvier 2023, l'unité MCFA n'a soumis aucune demande aux membres de la commission qu'elle envisageait de rejeter du fait qu'elles étaient manifestement infondées.

### **4.3 Nouveaux cas**

Pour la séance du jour, l'unité MCFA a soumis 21 nouveaux cas à la Cocosol, dont 17 qu'elle envisage de rejeter et 4 qu'elle perçoit comme des cas-limites. Après avoir discuté de chaque cas de manière approfondie, la Cocosol recommande d'approuver 2 demandes et d'en rejeter 19.

## **5 Valorisation des résultats de la recherche (situation actuelle)**

Conformément à l'art. 15 LMCFA, l'OFJ a la charge, en collaboration avec les organismes responsables de l'étude scientifique, de veiller à la diffusion et à l'utilisation des résultats de

l'étude (valorisation). La publication de la synthèse globale du PNR 76 en 2024 marquera la fin de l'étude menée à l'échelon fédéral.

Le 16 décembre 2022, le Conseil fédéral a pris acte des propositions de valorisation de l'OFJ et les a approuvées dans leur totalité. C'est ainsi que débute la phase de mise en œuvre de la valorisation. D'ici la fin 2028 au plus tard, neuf mesures devront avoir été engagées voire mises en œuvre. Les trois principales sont les suivantes :

- mise en place d'une plateforme Web comportant toutes les informations importantes sur le sujet des MCFA ;
- réalisation d'une exposition itinérante ;
- matériel pédagogique et offres de formation continue.

Le projet de valorisation prévoit également aux environs de 2027 une manifestation de clôture destinée à célébrer l'ensemble du travail de mémoire effectué. Une publication finale sous forme imprimée est aussi prévue.

Les principales informations relatives au projet et le résumé de sa charte seront publiés prochainement sur le site Internet de l'OFJ.

## **6 Projets d'entraide (situation actuelle)**

Deux demandes d'aide financière pour des projets d'entraide (art. 17, let. b, LMCFA) sont actuellement pendantes.

La première vise le projet Caregivers (porté par la Fondation Guido Fluri et Pro Senectute), dont le but est de constituer un réseau d'aidants dûment formés à partir de personnes concernées s'étendant au-delà des frontières bernoises, et en particulier à la Suisse romande et à Zurich. Ces aidants pourront soutenir d'autres personnes concernées dans différentes situations. Une campagne de sensibilisation menée dans des établissements pour personnes âgées et des établissements de soins permettra en outre de rendre le personnel attentif à la problématique des MCFA. Les protagonistes du projet ont retravaillé leur demande avant de la renvoyer à l'OFJ, qui l'examine actuellement.

L'association « Agir pour la dignité » prépare un projet d'entraide, dans lequel 25 portraits vidéo de personnes concernées et une plateforme Web verront le jour, dans le but essentiellement de faire connaître la problématique des MCFA dans les écoles. Là aussi, les protagonistes du projet ont retravaillé leur demande avant de la renvoyer à l'OFJ, qui l'examine actuellement.

## **7 Varia**

Barbara Studer indique que les préparatifs en vue du projet « Zeichen der Erinnerung (Zeder) » du canton de Berne sont en bonne voie. Un programme varié est prévu dans 130 communes. Christine Häsler, membre du Conseil-exécutif assurera le lancement officiel du projet le 25 mai 2023 au château de Köniz.

La prochaine séance de la commission aura lieu le 23 mai 2023, sans doute à partir de 10h.

Le président remercie tous les membres de la commission et collaborateurs de l'unité MCFA pour leur participation active et constructive à la séance du jour.

La séance prend fin à 15h.